Contrat d'engagement pour le fromage de chèvre

Saison mai 2017 - octobre 2017

Le présent contrat règle les modalités de vente entre l'amapien(ne) et l'agriculteur paysan.

Pour plus d'informations sur les engagements entre amapien(ne) et producteur paysans, référez-vous au <u>bulletin d'adhésion</u> <u>de l'association AMAP Rouen (bulletin-adhesion-amap-rouen)</u> ainsi qu'à <u>la charte officiel des AMAP (http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf)</u>.

Producteur de fromage de chèvre

Ces fromages sont exclusivement moulés à la louche manuellement à partir de lait caillé frais avec une garantie de livraison en fin d'année à hauteur de 50% des livraisons de printemps. Chaque type de fromage est disponible en **frais**, **demi-frais**, **affiné** ou **sec**.

Patrick Sadones 2079, Route du Conihout 76480 Le Mesnil-sous-Jumièges 02 35 37 35 08 patricksadones@hotmail.fr

Commande

Produits	Tarif unité	Frais	Demi-frais	Affiné	Sec	Total par produit
Crottin, 100g	1,80€					
Palet, 100g	1,80€					
Cendrée façon Selles/Cher, 170g	2,55€					
Bûchette blanche ou cendrée, 180g	3,00€					
Tomme, 250g	3,70€					
Total pour 13 livraisons						

Chaque commande sera identique toutes les quinzaines. Seul l'affinage d'un seul fromage pourra exceptionnellement être modifié sur demande directe de l'amapien à Patrick Sadones.

Cette commande ne sera prise en compte que lors de votre dépôt de chèques auprès du producteur ou du référent.

Chèques à l'ordre de "Chèvrerie du Rouge-Prè"

Livraison

Les produits seront livrés **tous les quinze jours**, les mercredis de 18h30 à 19h30 au : 192, rue Eau de Robec à Rouen (à la Cantine).

2017: 03/05, 15/05, 31/05, 14/06, 28/06, 12/07, 26/07, 9/08, 23/08, 06/09, 20/09, 04/10, 18/10

Date et signature

Adhérent à l'association AMAP Rouen.

Nom & prénom:

Contact (email ou tél.):

Date et signature :